

TU VIENS D'ÊTRE
ÉLU PERSONNE
DÉLÉGUÉE OU TU
AS LE GOÛT DE
T'IMPLIQUER, MAIS
TU NE SAIS PAS
DANS QUOI TU
T'EMBARQUES.

CE DOCUMENT EST
FAIT POUR TOI!

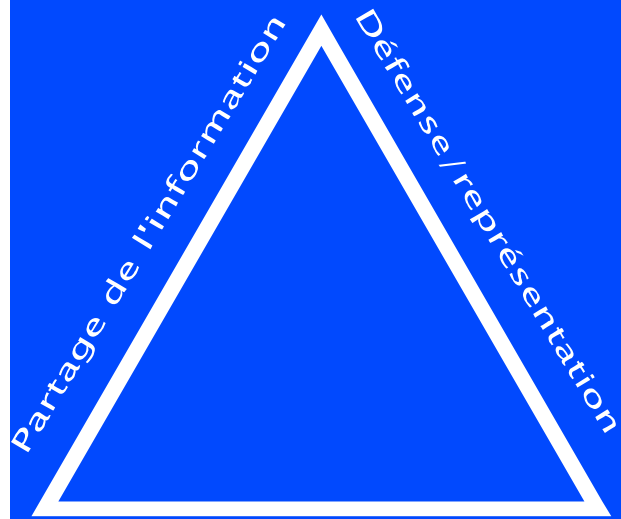


SYNDICAT DES EMPLOYÉES ET
EMPLOYÉS DE SYNDICATS ET
DES ORGANISMES COLLECTIFS
DU QUÉBEC

conseil@seesocq.org
www.seesocq.org

PERSONNE DÉLÉGUÉE

RÔLE ET FONCTIONS



Solidarité/mobilisation

RÔLE

Pour bien assurer ton rôle, tu dois avoir une bonne connaissance de ton milieu de travail et aussi savoir qui sont les membres de ton unité. Ton rôle se compose de 3 grands volets illustrés ci-dessus.

LA DÉFENSE

- C'est protéger les droits des travailleuses et travailleurs qu'on représente;
- C'est faire appliquer la convention collective et les lois;
- C'est aider au règlement des conflits de relations de travail;
- C'est représenter et/ou accompagner les membres auprès de la direction

L'INFORMATION

- C'est expliquer aux membres leurs droits et obligations prévus par la convention collective;
- C' est vérifier que tout changement dans l'entreprise respecte la convention;
- C'est permettre aux membres d'exercer leurs droits, mais aussi les inciter à connaître leur Syndicat et s'impliquer;
- C'est sensibiliser les membres aux enjeux de société qui les concernent (droit des femmes, conciliation travail-vie de famille, etc.)

LA SOLIDARITÉ

- C'est obtenir l'appui des membres lors d'actions syndicales
-

TES TÂCHES CONSISTERONT:

- A connaître la structure de ton syndicat local.
- Assister aux instances (conseil des déléguées et Congrès)
- Demander de l'aide au conseiller du SEESOCQ ou à un membre de l'exécutif
- Partager tes problèmes et t'informer des solutions possibles
- Informer tes membres

Bref, si tu as le goût d'en savoir plus, nous t'invitons à nous contacter.

